Formulaire de mise en candidature à l'Ordre du mérite des corps policiers
2026-2027

Date limite pour une candidature : le 29 septembre 2026

Also available in English

VEUILLEZ LIRE LES INSTRUCTIONS SOIGNEUSEMENT.

PARTIE A – CANDIDAT : *À remplir par le proposant. Le candidat ne peut pas être informé du fait qu'il est mis en candidature à une nomination à l'Ordre ou à un grade supérieur de l'Ordre, et aucune publication de cette information ne peut être faite avant l'approbation finale du gouverneur général.*

Nom de famille : _____ Prénom(s)/Initiales : _____

Rang/Titre : _____

Corps de police : _____ Total des années de service policier (recommandé : au moins 10 ans) : ___

Adresse professionnelle : _____

Téléphone professionnel : (____) _____ Courriel : _____

Citoyen canadien : OUI ☐ NON ☐ Sinon, quel est le pays de citoyenneté? _____

Langue officielle : Anglais ☐ Français ☐

Année de naissance : _____

Décorations et grades : _____

Est-ce que le candidat détient actuellement l'Ordre du mérite des corps policiers? OUI ☐ NON ☐

Si oui, veuillez indiquer le grade du candidat : Membre ☐ Officier ☐ Année reçu :_____
Note : En général, il faut au moins 3 ans entre une promotion et l'admission originale ou la promotion précédente.

Les prochaines questions recueillent des données conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, sa réglementation et ses directives, pour appuyer les programmes qui donnent à chacun une chance égale de participer à la vie sociale, culturelle et économique du Canada.

Les questions sur les antécédents du candidat sont facultatives et n'ont pas d'incidence sur le résultat de sa nomination. Les questions portant sur les origines, le genre et la présence d'un handicap nous permettent de mieux comprendre la diversité représentée dans le Régime canadien de distinctions honorifiques. Nous examinons les réponses regroupées de toutes les nominations, et non les réponses individuelles.

Quel est le genre de la personne : Homme ☐ Femme ☐ Ou veuillez préciser le genre _____
Par genre, on entend le genre actuel, qui peut différer du sexe assigné à la naissance ou de celui inscrit dans les documents légaux.

Formulaire de mise en candidature à l'Ordre du mérite des corps policiers
2026-2027

La personne est-elle : (Cocher ce qui est pertinent)
Première Nation ☐ Métis ☐ Inuk (Inuit) ☐ Non, ni Première Nation, Métis ou Inuk (Inuit) ☐
Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord) comprend les Indiens avec statut et les Indiens sans statut.

La personne est-elle : (Cocher tous les choix pertinents)
Blanche ☐ Noire ☐ Arabe ☐ Latino-américaine ☐ Philipine ☐ Chinoise ☐
Coréenne ☐ Japonaise ☐ D'Asie occidentale (p. ex., Iranienne, Afghane) ☐
D'Asie du Sud (p. ex., Indienne de l'Est, Pakistanaise, Sri-Lankaise) ☐ D'Asie du Sud-Est (p. ex., Vietnamienne, Cambodgienne, Laotienne, Thaïlandaise) ☐ Ou veuillez préciser le groupe racial ou culturel de la personne : _____

La personne est-elle en situation d'incapacité? OUI ☐ NON ☐
L'incapacité est un terme générique qui couvre les handicaps, les limitations de l'activité et les restrictions à la participation. Un handicap est un problème dans une fonction ou structure d'un organisme; une limitation d'activité est une difficulté rencontrée par un individu qui souhaite exécuter une tâche ou une action; une restriction à la participation est un problème empêchant une personne de s'engager pleinement dans les situations de la vie courante.

Est-ce que la personne se considère : (Cocher ce qui est pertinent)
2ELGBTQI+ ☐ Non-2ELGBTQI+ ☐
2ELGBTQI+ représente les personnes aux deux esprits (ou bispirituelles), lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers et intersexuées ainsi que les personnes faisant partie des communautés de la diversité sexuelle et de genre qui utilisent une autre terminologie.

PARTIE B – PROPOSANT : *À remplir par le proposant.*

Nom de famille :_____ Prénom(s)/Initiales : _____

Rang/Titre : _____

Organisation : _____

Téléphone professionnel : (___) _____ Courriel : _____

Justification de la mise en candidature ci-jointe ☐

_____ _____
Signature du proposant Date

PARTIE C – AUTORITÉ COMPÉTENTE : *L'attestation doit être remplie par l'autorité compétente, dont la signature autorise la présentation de la candidature. Voir les lignes directrices sur les mises en candidature.*
En signant, j'atteste que :
1) la justification ci-jointe de la mise en candidature est à ma connaissance véridique;
2) la personne mise en candidature est membre actif d'un corps policier;
3) la personne mise en candidature n'a pas fait l'objet de mesures disciplinaires graves, et aucune mesure n'est en instance le jour où la candidature est proposée.

Nom de l'autorité compétente (**en caractères d'imprimerie s.v.p.**) : _____

_____ (_____) _____
Courriel Téléphone professionnel

_____ _____
Signature de l'autorité compétente Date

Formulaire de mise en candidature à l'Ordre du mérite des corps policiers
2026-2027

Royal Canadian Mounted Police / Gendarmerie royale du Canada

Canadian Police Association / Association canadienne des policiers

ORDRE DU MÉRITE DES CORPS POLICIERS
CONTEXTE, ADMISSIBILITÉ ET INSTRUCTIONS SUR LES MISES EN CANDIDATURE

Contexte

L'**Ordre du mérite des corps policiers** rend hommage au leadership et aux longs services exemplaires des hommes et des femmes des corps de police, et à leur engagement envers le pays. L'admission à l'Ordre est fondée sur les plus grandes qualités de civisme et de service au Canada, à la collectivité policière et à l'humanité. Les membres, les officiers et les commandeurs de l'Ordre, par leurs activités, font honneur aux services de police et soutiennent le concept de la collaboration policière au service du public. Le facteur principal est le mérite exceptionnel des contributions aux services policiers, au développement communautaire et à l'amélioration des relations entre corps policiers au Canada et partout au monde ainsi qu'entre la police et la communauté. L'accent est mis aussi sur l'ensemble des contributions d'une personne au cours de sa carrière jusqu'à présent, et non sur un seul incident ou une seule réalisation.

Admissibilité

- Une personne admise à l'Ordre doit être en fonction au sein d'un corps policier (comme agent ou comme civil) au 31 décembre de l'année de sa mise en candidature. Les candidats devraient être choisis parmi les spécialistes de tout l'éventail des domaines pertinents des services policiers – y compris, sans s'y limiter, enquêtes criminelles, patrouille en uniforme, administration, programmes d'associations de policiers ou de relations de travail, formation et perfectionnement, relations communautaires, prévention du crime, recherche et publication.

Instructions

Les dossiers de candidature devraient avoir fait l'objet d'une recherche attentive, être accompagnés d'une documentation soigneuse et être soumis dans le respect des formes.

- Une **justification de DEUX (2) pages**, en caractères de 12 points (pour les dossiers en français, 11 points sera acceptable), simple interligne, doit être jointe au formulaire de mise en candidature.

  Veuillez noter qu'aucune autre documentation ne sera acceptée.

- Les mises en candidature doivent parvenir à l'Association canadienne des chefs de police d'ici **le 29 septembre 2026**, par courriel à janet@cacp.ca ou par la poste au 300, promenade Terry Fox, bureau 100, Ottawa (Ontario) K2K 0E3.

Veuillez soumettre le formulaire de mise en candidature d'une personne à son corps de police, pour qu'il soit signé par l'autorité compétente.

VEUILLEZ NOTER QU'UN DOSSIER DE CANDIDATURE INCOMPLET SERA RETOURNÉ.

Modèle de mise en candidature et instructions :
Ordre du mérite des corps policiers

A Paragraphe d'introduction (Approx. 75 mots ou moins)

Indiquez le nom et le poste actuel de la personne, et précisez pourquoi vous proposez sa candidature à l'Ordre – comme si vous deviez l'expliquer de vive voix en 30 secondes. N'indiquez aucune catégorie de membre. Résumez les réalisations de la personne sur les plans des services policiers, du développement communautaire et des relations entre corps policiers sur une longue période. Vous développerez ces sujets dans les sections **B**, **C** et **D** qui suivent.

B Synopsis des réalisations en matière de services policiers
(3 ou 4 paragraphes, approx. 400 mots ou moins)

Cette section vise à indiquer les réalisations exceptionnelles de la personne mise en candidature en matière de services policiers. Le rang de la personne et les années de service ne sont pas les facteurs les plus importants. Les réalisations devraient dépasser les fonctions prévues par une description de tâches ou attendues au titre des normes de rendement pour le poste qu'occupe la personne. Décrivez la façon dont la personne a surpassé ce qui est attendu de ses collègues policiers.

Adoptez une perspective large. Indiquez les réalisations exceptionnelles de la personne, et utilisez des exemples précis pour résumer :

- ce que cette personne a accompli pour les services policiers;
- où elle l'a fait;
- dans quel contexte (économique, politique, organisationnel, communautaire) elle l'a fait;
- dans quelles périodes elle l'a fait.

Indiquez les activités professionnelles de la personne au-delà du cadre de son corps policier, par exemple au sein d'associations professionnelles du milieu policier. Donnez des exemples précis démontrant les réalisations de la personne, y compris les fonctions assumées, le travail au sein de comités, l'organisation d'activités d'apprentissage et conférences, et ainsi de suite. Il peut être utile de scinder la carrière de la personne en segments correspondant aux postes qu'elle a occupés au sein de son organisation.

Décrivez la façon dont ces réalisations en matière de services policiers dénotent, selon le cas :

- un service ou un rendement exceptionnel;
- un service exemplaire dans des fonctions assorties de responsabilités;
- un service et un leadership méritoires exemplaires dans des fonctions assorties de grandes responsabilités.

Pour chaque exemple, indiquez où l'effet, l'influence ou les résultats des réalisations de la personne se sont matérialisés (choisissez la portée pertinente) :

- à l'échelle locale ou régionale au sein du corps policier;
- à l'échelle régionale ou provinciale au-delà du corps policier et jusqu'à l'échelle nationale;
- à l'échelle nationale et jusqu'à l'échelle internationale.

C Synopsis des contributions au développement communautaire
(2 ou 3 paragraphes, approx. 250 mots ou moins)

On attend des membres des corps policiers qu'ils soient des citoyens exemplaires s'efforçant de rendre leur collectivité meilleure, plus inclusive et plus sûre, contribuant ainsi au bien de l'humanité. Cette section vise à indiquer les réalisations de la personne mise en candidature sur une longue période, en mettant l'accent sur la façon dont la personne a changé les choses pour un mieux en matière de développement communautaire.

Un des aspects de la contribution au développement communautaire est le rôle policier. Décrivez l'incidence, l'effet et l'influence de l'action de la personne au sein de son corps policier, que ce soit dans le cadre de ses propres programmes et initiatives ou par le biais de ceux de la communauté que soutient le corps policier. Expliquez la contribution de la personne en citant des exemples qui ont résisté à l'épreuve du temps et produit des résultats positifs tangibles dans la communauté.

Un autre aspect de la contribution au développement communautaire est le bénévolat. Décrivez la contribution bénévole de la personne, à titre de membre ou de dirigeant de clubs philanthropiques et autres organismes de bienfaisance ou entités communautaires. Mettez l'accent sur les réalisations qui témoignent d'une sensibilité aux besoins de la communauté, et décrivez la façon dont ces réalisations dénotent, selon le cas :

- un service exceptionnel;
- un service exemplaire dans des postes assortis de grandes responsabilités;
- un service et un leadership méritoires exemplaires dans des postes assortis de grandes responsabilités.

Des témoignages et marques de reconnaissance de la communauté peuvent être mentionnés ici à titre de justification.

D Synopsis de la contribution à l'amélioration de relations (1 à 2 paragraphes, approx. 100 mots ou moins)

Insistez sur l'effet qu'a produit la personne mise en candidature sur les relations entre corps policiers et autres organisations policières, par son exemple et par la création et l'entretien de partenariats. Précisez si l'effet a une portée locale / régionale, régionale / provinciale ou nationale, voire internationale. Donnez des exemples.

Des relations solides et positives entre la police et la communauté servent de base à la sécurité et la confiance envers les institutions publiques. Donnez des exemples précis pour illustrer le rôle joué par la personne dans le renforcement des relations entre police et communauté, et les effets de ces relations. Des témoignages et marques de reconnaissance de la communauté attestent souvent une contribution sur ce plan, et peuvent être mentionnés ici à titre de justification.

EXEMPLE – Mise en candidature à l'Ordre du mérite des corps policiers

A

Je présente la candidature de l'inspecteur Jean Untel à l'Ordre du mérite des corps policiers, en reconnaissance de 15 ans de réalisations et de service. Ses méthodes visant à améliorer les interventions policières face à l'exploitation de femmes et de jeunes ont été adoptées partout au pays. Il fait du bénévolat comme membre du conseil d'administration d'organisations nationales. Il a créé de solides relations professionnelles au-delà des limites de la communauté, sur la scène nationale.

B

Jean Untel est entré à la GRC en 1985, après ses études à l'Université Memorial. Au terme de sa formation, il a été affecté à Montréal. Il y a travaillé auprès des jeunes de la rue et a été sensibilisé à leur vulnérabilité aux proxénètes, à la criminalité de rue, à la maladie, à la toxicomanie et à l'exploitation. Les gangs de rue commençaient à recruter dans la ville, offrant argent, drogues et protection. Jean Untel a formé un partenariat avec un organisme offrant pour sa part nourriture, refuge et soins de santé élémentaires aux itinérants. Le partenariat a soustrait des jeunes aux influences négatives et aux menaces, et les a aidés à échapper à l'itinérance. L'Université de Montréal s'est associée au partenariat et a mené des recherches sur l'adhésion des jeunes à des gangs et les moyens dont ils peuvent s'en sortir. Ce travail se poursuit sous forme de stratégie multidisciplinaire englobant prévention, suppression et réinsertion sociale. L'action innovatrice du caporal Untel a été reconnue par des prix de la GRC, du YM-YWCA, du gouvernement du Québec et de l'Association internationale des chefs de police.

De 1994 à 2000, le sergent d'état-major Untel, en poste en Saskatchewan, a fait enquête sur la prostitution de filles autochtones aux relais routiers. Un groupe criminel de Vancouver transportait les filles entre les provinces. En 1996, Jean Untel a présenté un exposé sur le trafic humain à une conférence nationale. Il a formé une alliance avec une association nationale de camionneurs pour créer un programme de sensibilisation aux aspects légaux et sociaux de la prostitution et de l'exploitation des enfants.

Au sein des associations policières, l'inspecteur Untel est un chef de file dans les dossiers d'exploitation des enfants. Il a organisé trois conférences nationales multidisciplinaires, produit un manuel de l'enquêteur ainsi que des vidéos éducatifs pour policiers, et fait diffuser des messages d'intérêt public dans les petites localités. Il a présidé un comité local et un comité provincial sur les femmes et les jeunes exploités. En 2005, le gouvernement fédéral l'a détaché pour qu'il puisse élaborer une stratégie nationale de prévention et d'intervention.

Jean Untel a été reconnu par l'Association de soutien à la fierté autochtone et l'Organisation nationale de la santé autochtone. Il a reçu une Citation du

commissaire et l'aval du Comité consultatif national du commissaire sur les Autochtones. Il a été honoré par l'Union des Premières Nations en 2002, pour sa contribution au bien-être des Autochtones. Il a reçu la Médaille du jubilé d'or de la reine en 2002 et la Médaille du jubilé de diamant en 2012.

C

L'inspecteur Untel devient rapidement un membre actif de sa communauté. À Montréal, ses fonctions l'ont amené à choisir le bénévolat auprès des jeunes de la rue. Il a consacré chaque semaine des heures à aider les jeunes d'un refuge qui suivaient un programme d'alphabétisation. Son travail a été remarqué par ses supérieurs et par l'organisme social gérant le refuge, qui l'a intégré à sa programmation. Il a gagné la confiance des jeunes de la rue, ce qui lui a permis d'intervenir dans une situation où un jeune menaçant de se suicider n'acceptait de parler qu'à lui. Il l'a convaincu de renoncer à son projet. Ce jeune a reconnu devoir la vie à Jean Untel, et il est ensuite lui-même devenu un conseiller auprès des jeunes.

En Saskatchewan, l'inspecteur Untel a organisé des loisirs pour les enfants de femmes fuyant la violence familiale. Il a aussi organisé un système de covoiturage pour que les enfants vivant dans un refuge puissent fréquenter leurs écoles habituelles. Il a communiqué avec les autorités scolaires, qui ont mobilisé les parents pour lancer un programme d'aide aux familles monoparentales. Il a dirigé une levée de fonds pour le programme, qui reçoit maintenant un budget annuel d'un groupe de bienfaisance local.

Sa propre ville a reconnu son leadership en le nommant citoyen de l'année en 2010. L'Ordre du lis tigré a organisé une soirée en son honneur en 2009 pour le remercier d'avoir recueilli 1 million de dollars pour la construction d'un centre de loisirs pour les jeunes.

D

L'inspecteur Untel crée des relations de travail solides et persistantes. À Montréal, elles ont été transformées en partenariat officiel en 1990 après que les conseillers municipaux ont constaté leur efficacité pour détourner les jeunes de la rue des gangs. Ses relations avec d'autres corps policiers ont attiré une attention nationale sur les gangs de jeunes et l'exploitation des femmes et des jeunes. Sa collaboration avec le milieu des affaires est exemplaire. En Saskatchewan, son travail sur la prostitution a mobilisé l'industrie du camionnage – qui n'est pas toujours une alliée de la police. Ses initiatives ont fait augmenter de 13 % en cinq ans la satisfaction de sa communauté à l'égard de la police.